PERMIS DE TRAVAIL B

Compagnie aérienne étrangère ou office de tourisme
Sécurité sociale payée en Belgique

(art. 9,12° ou art. 9,13° A.R. 09/06/1999)

Madame, Monsieur,

Par la présente je vous transmets ci-joint les documents concernant la demande d'autorisation d'occupation d'un travailleur de nationalité étrangère en Région de Bruxelles – Capitale.

Veuillez compléter les documents suivant les indications et me retourner le dossier accompagné de la présente lettre.

1) Le formulaire de demande d'autorisation d'occuper un travailleur de nationalité étrangère :
   ⇨ Complété, signé et daté par l'employeur ou son mandataire ;

! Dans tous les cas une personne physique résidant régulièrement en Belgique.

2) la photocopie de la carte d'identité de l'employeur ou du mandataire ;

3) la photocopie de toutes les pages du passeport de l'intéressé(e) **ou** de son document de séjour en Belgique ;

4) si document de séjour en Belgique, la feuille de renseignements dûment remplie et signée par l'intéressé(e) et visée et datée par le Bourgmestre de la commune où il/elle réside. Ce document est valable **3** mois ;

le cachet de la commune doit être apposé sur ce document à côté de toute information manquante ou rectification.

5) le certificat médical (modèle en annexe), ce document est valable **3** mois. Si le certificat est fait hors E.E.E., il doit être établi par un médecin agréé par l'Ambassade ou le Consulat belge du pays ;

! Si la personne concernée séjourne légalement en Belgique depuis au moins 2 ans, ce certificat médical n'est pas requis. De même en cas de demande de renouvellement d'un permis accordé précédemment, ce certificat médical n'est pas requis.

PERMIS DE TRAVAIL B

Compagnie aérienne étrangère ou office de tourisme
Sécurité sociale payée en Belgique
(art. 9,12° ou art. 9,13° A.R. 09/06/1999)

6) La photocopie du contrat de travail conforme à la loi du 3/7/1978, daté et signé ;

7) en cas de renouvellement: la photocopie des fiches de salaire ou décomptes de paie pour toute la période du permis de travail qui arrive à échéance ;

8) en cas de renouvellement: la photocopie du permis de travail précédent de l'intéressé(e).

En restant à votre entière disposition pour toutes explications complémentaires, je vous prie d'agréer,
Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Votre correspondant